

JANVIER 2021
 N° 88

BELLE VILLE
 DEMOCRATIE

N° 88

DEMOCRATIE



MCZ
Les poêles à granulés
les plus vendus en France



POÊLES À BOIS GRANULÉS

55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

www.chemineesherraiz.com

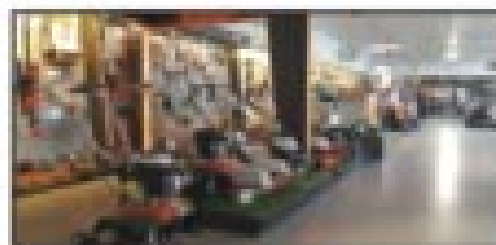
03 29 86 06 86

 **COLLET**
MOTOCULTURE
Groupe Louis Davignon Collet

Belleville sur Meuse

03.29.84.34.00

www.gdlc.fr



iMOW

Il va vous simplifier la vie !

Une tonte efficace et rapide !

A partir de 500m² de surface jusqu'à 5000m²



Robot de tonte A partir de **999€ TTC***

OFFERT

*Notre technicien spécialisé
viendra faire une étude de votre terrain.*

* hors installation



STIHL

L'éditorial du Maire



Chères Bellevilloises, chers Bellevillois

L'éditorial de ce bulletin municipal est un lien privilégié pour un maire de la commune afin de s'adresser à ses administrés. Ce lien, Yves PELTIER comptait bien l'utiliser pour vous adresser ses remerciements pour vos suffrages majoritaires qui lui permettaient de démarrer un nouveau mandat à la tête de la commune en 2020. Malheureusement, il n'a pas pu le faire, la maladie, son décès brutal nous ont tous laissés dans une profonde tristesse.

C'est pour nous tous une année 2020 qui nous laisse dans une situation douloureuse à laquelle s'ajoutent les effets de la pandémie.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous la tristesse est d'autant plus grande que vous n'avez pas pu rendre hommage à votre Maire lors de ses obsèques. Mais je peux vous dire que cette cérémonie fût belle et surtout simple. Simple à l'image de votre Maire, lui qui ne cherchait pas les honneurs. Sa plus grande satisfaction était la reconnaissance de ses administrés qui n'ont cessé de lui manifester leur confiance. En effet, élu en 1977, Yves PELTIER a reçu ensuite votre confiance par sept fois. Toutefois, je ne peux passer sous silence ce qui a fortement affecté Yves PELTIER, malgré sa « carapace » d'homme public. Le jour des élections, le 15 mars 2020, dès midi, des insultes furent proférées à son encontre. Insultes qui se sont prolongées lors de la proclamation des résultats. Comportements indignes des opposants. Un leader d'opposition doit être capable de retenir ses soutiens. L'âge a été mis en cause, comme pour moi d'ailleurs. Mais comme me l'a fait remarquer une de mes collègues « l'âge

n'est pas une qualité », au contraire la politesse, la courtoisie, le respect, l'esprit d'équipe, l'expérience, la motivation, le dynamisme, l'écoute, le sens du service, la ponctualité, l'empathie, l'honnêteté, le travail font partie, parmi d'autres, des qualités qui régissent la vie des citoyens et des élus.

Sans oublier la tradition républicaine qui, pour un démocrate, veut que le candidat non élu félicite son adversaire élu. Or, ni Yves PELTIER, ni moi n'avons reçu de message du groupe minoritaire lors de l'installation de la Municipalité. Occasion manquée pour les membres de la minorité de mettre en adéquation leurs paroles à leurs actes.

Toute l'équipe municipale avec le personnel a fait face à cette période difficile et très triste. Ces circonstances douloureuses ont fait que j'ai maintenant l'honneur de succéder à Yves PELTIER. Je remercie toutes celles et ceux qui ont salué mon élection, m'ont félicitée par courrier postal, par mail, par sms, sur les réseaux sociaux ou de vive voix. Je suis et resterai, avec mes collègues, à votre disposition et à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Être Maire ce n'est pas seulement porter l'écharpe, c'est un travail au quotidien. Notre volonté est d'œuvrer au bien-être de tous les habitants afin de contribuer à rendre leur quotidien plus agréable comme nous l'avons toujours fait au cours des années précédentes aux côtés de Yves PELTIER. Dans un premier temps, j'aurai à cœur de réaliser le programme établi lors de la campagne électorale avec toute l'équipe qui m'accompagne. Puis, notre travail consistera à réfléchir à de nouvelles perspectives

pour notre commune et préparer l'avenir. La réflexion est menée afin d'améliorer le cadre de vie, de favoriser la tranquillité publique et la sécurité auxquels chacun aspire. L'objectif de la commune est d'aider les administrés au mieux afin qu'ils se trouvent bien dans notre commune de Belleville-sur-Meuse. C'est dans ce cadre qu'il faut penser à celles et ceux qui doivent faire face à l'adversité, aux ennuis de santé, aux difficultés d'ordre économique et social. Le travail en commun est donc nécessaire. L'implication des services communaux aux côtés des élus est à souligner. Remercions également les bénévoles qui œuvrent dans les structures associatives et apportent leur dévouement en vue d'animer notre ville, d'aider et de reconforter ceux qui sont dans le besoin. Continuons à nous battre contre les difficultés et les injustices et à travailler ensemble. Puisseons-nous, chacune et chacun à notre place, agir dans le même esprit.

Ce programme ne peut être réalisable qu'avec une concertation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Nous devons ensemble consacrer notre énergie et notre temps pour concrétiser nos projets, développer une solidarité assise sur

les points forts de notre secteur que sont l'activité économique et la richesse des hommes et des femmes qui composent notre territoire. Le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est fortement lié aux communes. Belleville doit y jouer pleinement son rôle.

Confiante en l'avenir, malgré la crise sanitaire et le pessimisme qu'elle peut engendrer, je présente au nom de l'équipe municipale, les meilleurs vœux possibles de santé et de prospérité à chacune et à chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année voit progresser la liberté et la justice, l'égalité et la solidarité, la fraternité et la paix !

Que l'année 2021 soit riche de projets et de réussite. Qu'elle apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de vos espérances. Et pour la commune de Belleville-sur-Meuse, qu'elle porte un bel avenir nouveau tout en gardant à l'esprit l'héritage que Yves PELTIER lui a laissé.

Bonne année 2021 à vous et à Belleville-sur-Meuse !

Madame le Maire de Belleville-sur-Meuse
Marie-Paule SOUBRIER

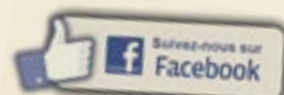


**LUNDI
JEUDI
VENDREDI**
8h30 à 12h00

MARDI
8h30 à 12h00
16h00 à 18h00

MERCREDI
10h00 à 12h00
13h30 à 17h00

**Nouveaux Horaires d'ouverture
de la Mairie de BELLEVILLE**
Tél. 03 29 84 31 81



Vous pouvez retrouver des infos, des photos et toute l'actualité de votre commune sur notre page Facebook : "BELLEVILLE SUR MEUSE"

Bienvenue aux nouveaux commerces



Laura HENRY
Conseillère indépendante en immobilier
06 40 12 02 99
laura.henry@safiti.fr



Nous accueillons avec plaisir l'installation dans la commune de Madame Laura HENRY, conseillère indépendante en immobilier pour le réseau SAFTI.

Vous souhaitez acheter, vendre, estimer gratuitement un bien : vous pouvez faire confiance à votre conseillère Laura HENRY.

Contact :

06 40 12 02 99
laura.henry@safiti.fr

Agente commerciale agréée pour le compte du réseau immobilier SAFTI
N° 892 471 600 - RSC de BAR-LE-DUC

www.safiti.fr

Conseil municipal du 28 mai 2020

Séance d'installation du nouveau conseil municipal. Cette réunion aurait du avoir lieu le 20 mars 2020 reportée au 28 mai 2020 du fait de la période de confinement.

- 1 Monsieur Yves PELTIER installe le nouveau conseil suivant l'ordre du tableau : PELTIER Yves, SOUBRIER Marie-Paule, MOREL Jean-Pierre, MUNERELLE Régine, REVEANI Michel, CHARDIN Sylvie, MARTIN Patrick, EWANGUE Joëlle, LARMIGNY Lionel, GEHIN Marie-Christine, DURET Jean-Luc, JEANNESSON Martine, OME Christophe, GARAND MULLER Emilie, PELTIER Dylan, MEJRI Christelle, SPAGNUT Sébastien, KLEIN Pierrette, AMBROSIO Samuel, WETTER Laura, FOURILLON Virginie, RENAUX Cédric, COLSON Erwan (élu à la suite de deux démissions de la liste d'opposition)
- 2 Election du Maire :
2 candidats : à l'issue du vote Yves PELTIER est élu maire avec 18 voix, Samuel AMBROSIO obtient 5 voix

- 3 Détermination du nombre des adjoints: il est proposé d'élire 4 adjoints, cette proposition est validée par 23 voix
- 4 Election des adjoints : la liste d'adjoints proposée par Monsieur le Maire est adoptée par 18 voix, celle présentée par Monsieur AMBROSIO obtient 5 voix.
1^{er} adjoint : SOUBRIER Marie-Paule, déléguée à l'administration générale et aux finances
2^e adjoint : MOREL Jean-Pierre, délégué au sport, à la communication, aux relations publiques
3^e adjoint : MUNERELLE Régine, déléguée au social, à la santé, à la culture, à l'éducation et la jeunesse
4^e adjoint : REVEANI Michel, délégué aux travaux, à la sécurité, à l'environnement et cadre de vie
- 5 Monsieur le Maire nommera par arrêté 3 conseillers délégués : CHARDIN Sylvie, LARMIGNY Lionel, MARTIN Patrick
- 6 Délégués communautaires : PELTIER Yves, SOUBRIER Marie-Paule, MOREL Jean-Pierre, AMBROSIO Samuel
- 7 Lecture de la charte de l' élu.

Conseil municipal du 16 juin 2020

- 1 Approbation des comptes administratifs 2019 : général, eaux, lotissement ; 17 pour, 5 abstentions
- 2 Approbation des comptes de gestion 2019 du trésorier ; 23 pour
- 3 Affectation des résultats 2019 ; 23 pour :
 - la somme de 169 048,23 € compte 002 du budget général en recettes
 - la somme de 53 455.02 € au compte 1068 du budget d'investissement en recettes
 - la somme de 63 644.98 € au compte 001 du budget d'investissement en dépenses
- 4 Indemnités des élus : les indemnités sont fixées à partir d'un taux maximal en % de l'indice brut (IB) 1027 de la fonction publique en fonction des tranches de population. Soit pour Belleville : taux pour le Maire 51,6%, pour les adjoints 19,8% ; 23 pour
- 5 Vote des taux de fiscalité : proposition de passer le taux concernant la taxe foncière de 8,33 à 9,4 ; 18 pour, 5 contre
- 6 Vote du budget primitif 2020 et du budget lotissement 2020 ; 18 pour, 5 abstentions
- 7 Désignation des représentants pour la FUCLEM : 4 membres : Madame SOUBRIER, Messieurs REVEANI, LARMIGNY, DURET
- 8 Désignation d'un membre en tant que correspondant défense : Christophe OME
- 9 Création des commissions municipales et désignation des membres :
 - Commission travaux-sécurité
 - Commission environnement-cadre de vie
 - Commission relations publiques-communication
 - Commission vie associative
 - Commission jeunesse-éducation
- 10 Nomination des représentants au CCAS : le Maire, 5 élus (Mesdames MUNERELLE, EWANGUE, JEANNESSON, MEJRI, Monsieur RENAUX), 5 personnes extérieures (Mesdames PIERSON, ROYER pour l'UDAF, Messieurs CARILLON, RAJIN, THIERCY).
- 11 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres : Le Maire ou son suppléant (1^{er} adjoint), 3 membres titulaires, 3 membres suppléants
- 12 Désignation aux conseils d'administration :
 - Conseil d'administration de l'Harmonie : le Maire ou son représentant (1^{er} adjoint), et 4 membres de droit
 - Conseil d'administration de la Bibliothèque : le Maire ou son représentant (1^{er} adjoint), et 4 membres de droit
- 13 Délégations de pouvoirs à Monsieur le Maire
- 14 Délégation d'ester en justice à Monsieur le Maire
- 15 Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- 16 Remboursement, par la CAGV, des frais de personnel de la commune liés aux compétences transférées pour le 2^e semestre 2019

- 17 Avenant concernant la vente de terrain à la société SAS BESLOTISSE : l'avenant à l'acte de vente concerne les travaux obligatoires effectués par la commune sur ce terrain et répercutés pour moitié sur le prix du terrain

- 18 Autorisation de déposer le dossier de financement (DETR) concernant la réalisation d'un local à mettre à la disposition des remplaçants à la maison de santé et de lancer les travaux. Ce dossier était prévu dans le cahier des charges de cette structure. Soit un montant de 16 383€ HT.

Conseil municipal du 24 septembre 2020

Présentation du projet de la Mission Locale « Les Invisibles » avant la séance.

- 1 Compte rendu de décisions :
 - Lancement du marché des illuminations de Noël
 - Avenants n° 3 et 4 de la mission SPS pour la Maison de Santé : - 1 674 € TTC, + 10 206 € TTC
 - Nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement : Madame Sandrine MODERE
 - Lancement du marché des assurances
 - Avenant n° 1 du lot peinture pour la Maison de Santé : 3 726 € TTC
- 2 Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2020 : ce document a été envoyé par mail le 19 juin 2020.
- 3 Subventions 2020 aux associations
- 4 Subvention au CCAS (centre communal d'action sociale) : reste 5 000 € à verser.
- 5 Cotisation à l'Association des Communes Forestières soit 110 € qui comprend 35 € de revue.
- 6 DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : à la suite d'un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet en juillet 2020, notre demande de subvention supplémentaire pour la maison de santé a été entendue ; il convient de valider le dossier de demande de subvention concernant la géothermie sur un total de 65 000 € HT de dépenses – 39 484 € HT sont éligibles, nous espérons une prise en compte de 50 %.
- 7 Remplacement des fenêtres des bureaux de l'étage de la Mairie : ces travaux n'avaient pas été effectués lors de la 1ère tranche en 2005. Une opportunité se présente au niveau des subventions. En effet, dans le cadre de la relance économique, une nouvelle dotation est possible

dans le cadre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Il convient de délibérer pour ce dossier qui sera accompagné d'un dossier DETR pour une dépense de 9 737,92 € HT, nous sollicitons 50 % à la DSIL et 30 % pour la DETR.

- 8 Vente d'une mobylette à Monsieur FORTELLE : une ancienne mobylette en stock aux services techniques a été demandée pour achat par Monsieur FORTELLE. Le prix est de 50€.
- 9 Attribution du marché des illuminations pour un total de 26 805,65 € HT
- 10 Opération « mille talents » participation de la commune aux Bellevillois qui s'inscrivent à une activité sportive ou culturelle sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Cela représente environ 6 000 € pour la commune.
- 11 Vente de terrains : afin d'assurer un accès à la parcelle AE 672 appartenant à Madame Danièle GOBERT, il est proposé de lui céder les parcelles AE 1024 et 1025 chemin des Mûriers au prix de 1,50 € le m2 pour une superficie de 82 ca pour la parcelle AE 1024 et 4 ca pour la parcelle AE 1025, soit un total de 129 €.
- 12 Autorisation d'accès : le 6 décembre 2012, la commune a cédé à Monsieur Sébastien SPAGNUT une partie de la parcelle AL 750 (3a44). Afin d'accéder à ladite parcelle, Monsieur SPAGNUT demande l'autorisation de buser le fossé qui longe la parcelle.
- 13 Révision des prix de location de la salle des fêtes.

Conseil municipal du 19 novembre 2020

Avant l'ouverture de séance, respect d'une minute de silence en hommage à Monsieur Yves PELTIER.

- 1 Installation du nouveau conseiller municipal : Sébastien GEORGE
- 2 Election du Maire : 2 candidats : Marie-Paule SOUBRIER et Samuel AMBROSIO
Marie-Paule SOUBRIER obtient 15 voix, Samuel AMBROSIO 5 voix, Régine MUNERELLE 1 voix, et 2 bulletins blancs
- 3 Détermination du nombre d'adjoints : 4 adjoints

- 4 Election des adjoints : Marie-Paule SOUBRIER propose la liste d'adjoints suivante :

- 1^{er} adjoint : CHARDIN Sylvie
- 2^e adjoint : REVEANI Michel
- 3^e adjoint : MUNERELLE Régine
- 4^e adjoint : OME Christophe

La liste est élue avec 14 voix, il y a eu 8 bulletins blancs et un bulletin nul

- 5 Conseillers délégués : Marie-Paule SOUBRIER propose de nommer 3 conseillers délégués :

- LARMIGNY Lionel
 - GARAND MULLER Emilie
 - SPAGNUT Sébastien
- 6 Jean-Luc DURET devient délégué communautaire en remplacement de Yves PELTIER.
 - 7 Indemnité de fonction du Maire, des adjoints : cela représente une enveloppe globale de 61 048,02€. Les indemnités des conseillers délégués sont prises sur l'enveloppe du maire et des adjoints.
 - 8 Délégation de pouvoir au Maire et à défaut, au 1er Adjoint
 - 9 Délégation au Maire et à défaut, au 1er Adjoint pour ester en justice
 - 10 Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2020 : ce document a été envoyé par mail le 30 septembre
 - 11 Compte rendu des décisions :
 - Avenant n°1 au bail professionnel de la Maison de Santé,
 - Signature du bail professionnel avec l'association regroupant les professionnels libéraux exerçant dans la maison médicale
 - Avenant n°4 au contrat d'assurance lot 1 : responsabilité civile
 - Avenant n° 4 au contrat d'assurance lot 6 : risques statutaires
 - 12 Alimentation en électricité : le 1er janvier 2021, les contrats de fournitures d'électricité au tarif réglementé seront supprimés. La commune de BELLEVILLE est concernée. Il est proposé de s'associer à la communauté d'agglomération du grand Verdun dans le cadre d'un groupement de commande portant sur la passation et l'exécution d'un accord cadre
 - 13 Recensement de la population 2021 : autoriser le Maire à recruter les agents recenseurs qui seront au nombre de 7, la commune percevra une dotation forfaitaire de 5 823,00 €, dotation qui servira à rémunérer les agents recenseurs

- 14 Désignation d'un nouveau représentant à la SEM SOVAMEUSE, Jean-Luc DURET
- 15 Transfert de la compétence eau au 1er janvier 2020 : Signature du procès-verbal de mise à disposition de la compétence « eau potable » par la commune de Belleville à la communauté d'agglomération du Grand Verdun au 1er janvier 2020
- 16 Signature de la convention cadre de mutualisation en vue de la mise en place de l'employeur unique territorial. Cette convention n'engage aucunement la commune. Seul un acte d'engagement est obligatoire dans un second temps si la commune le souhaite
- 17 Renouvellement contrat télésurveillance (alarme) 28,88 € HT par mois
- 18 Attribution des marchés d'assurances à compter du 1er janvier 2021 à la SMACL et à GROUPAMA.
- 19 Avenant contrat IDEX pour la chaudière de l'Eglise : le combustible de la chaudière a été changé (passage du fuel au gaz), -153,28 € HT
- 20 Renouvellement contrat photocopieur KYOCERA, soit 450,60 € HT par trimestre
- 21 Prolongation au 15 octobre 2020 du délai du contrat d'assurance dommages-ouvrages de la Maison de Santé
- 22 Proposition de subvention à l'association NCY Production 19 : 100 euros
- 23 Proposition de complément de subvention à l'USEP : 100 euros
- 24 Décisions modificatives : Frais d'études – BET FISCHER article 2031 + régularisation cession à 1€ prévoir crédits au 041
- 25 Location de terrain à Madame JATTIOT : la parcelle ayant été réduite, il convient d'ajuster le prix de la location.

Remise de Médaille à M. MOUROT

Le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, Léon Mourot, installé à Belleville depuis 1976, fêtait ses 94 ans. Un cadeau très particulier lui a été remis par Cédric Schwindt, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants : la Croix du combattant volontaire de la Résistance. Engagé dans la Résistance en 1943, alors âgé de 17 ans, il s'est notamment distingué entre avril et septembre 1944 au sein du groupe Boulanger dans le secteur de Troyon. Des faits attestés par un certificat d'appartenance aux FFI de la Meuse, qui lui ont valu de recevoir également la Croix du Combattant. A ses côtés était présent un ami d'enfance, le colonel Gunther Gruselle, médecin militaire psychiatre, mais aussi Marie-Paule Soubrier, maire, qui a déclaré : " J'apporte le salut de la commune à l'ancien conseiller municipal



qu'il a été au côté d'Yves Peltier, et je le félicite pour cette distinction. Il m'avait raconté son passé de résistant lors de visites que je lui rendais".

Trombinoscope du Conseil Municipal



MARIE-PAULE SOUBRIER
Maire de Belleville-sur-Meuse



SYLVIE CHARDIN
1^{ère} adjointe



LIONEL LARMIGNY
Conseiller délégué



ÉMILIE GARAND MULLER
Conseillère déléguée



SÉBASTIEN SPAGNUT
Conseiller délégué



MARIE-CHRISTINE GEHIN
Conseillère municipale



JEAN-LUC DURET
Conseiller municipal
Délégué communautaire CAGV



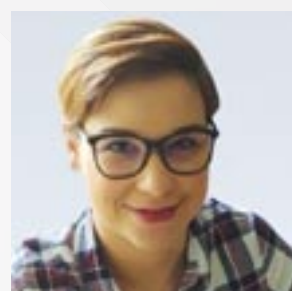
MARTINE JEANNESON
Conseillère municipale



SÉBASTIEN GEORGES
Conseiller municipal



SAMUEL AMBROSIO
Conseiller municipal
Délégué communautaire CAGV



LAURA WETTER
Conseillère municipale



MICHEL REVEANI
2^e adjoint



RÉGINE MUNERELLE
3^e adjointe
Vice-présidente CAGV
Conseillère départementale



CHRISTOPHE OMÉ
4^e adjoint



JEAN-PIERRE MOREL
Conseiller municipal
Vice-président CAGV



PATRICK MARTIN
Conseiller municipal



JOËLLE EWANGUE
Conseillère municipale



DYLAN PELTIER
Conseiller municipal



CHRISTELLE MEJRI
Conseillère municipale



PIERRETTE KLEIN
Conseillère municipale



VIRGINIE MSSALLATI
Conseillère municipale



CÉDRIC RENAUX
Conseiller municipal



ERWAN COLSON
Conseiller municipal

Les travaux de la rue de la République sont terminés.



Rénovation par l'OPH des deux bâtiments rue du Parc des Sports.



Malgré le confinement un minimum de la commune a pu être fleuri.



Le Square Suzanne Jannin peut recevoir les jeunes enfants sur quelques jeux.



Les travaux d'extension de la MJC vont bon train. Cette dernière devrait être fonctionnelle début 2021.



Naissance d'une maison de santé pluri-professionnelle



La Maison de Santé est ouverte depuis le 15 octobre malgré quelques finitions à réaliser.

Les professionnels de santé sont joignables au 03 29 85 31 74.

Après plusieurs années d'intenses réflexions, grâce à une collaboration étroite des différents partenaires (élus locaux, employés administratifs de mairie, département et région, professionnels de santé libéraux, l'Agence Régionale de Santé et l'ensemble des professionnels du bâtiment), la maison de santé pluri-professionnelle de Belleville-sur-Meuse a vu le jour en octobre 2020.

A son ouverture, elle comptait 16 professionnels de santé y exerçant régulièrement (dont certains à mi-temps), issus de formations diverses : médecins généralistes, infirmiers libéraux et infirmière ASALEE, masseurs-kinésithérapeutes, pédicure-podologue, orthophonistes, diététicienne. La maison de santé peut accueillir également des vacataires extérieurs, et actuellement deux cardiologues sont présents sur place une fois par semaine.

A l'image des autres maisons de santé pluri-professionnelle du territoire, le taux d'occupation est élevé, à plus de 95%. Le recrutement des professionnels de santé s'est fait progressivement tout au long de ces 6 dernières années qui ont été nécessaires pour que la maison de santé voit le jour. C'est ainsi que Belleville-sur-Meuse a compté 4 nouvelles installations de médecins généralistes depuis 2015. Cependant, les besoins de la population en terme de démographie médicale ne sont pas assouvis, le recrutement doit se poursuivre, et c'est pourquoi d'autres projets d'installation, que ce soit en maison de santé ou en cabinet libéral sont vivement attendus.

Avec l'ouverture de la maison de santé de Belleville-sur-Meuse, un nouveau pas a été franchi pour améliorer l'accès aux soins de la population. C'est également un formidable outil de travail pour les différents professionnels qui y exercent, tout en restant ouvert à de nouvelles collaborations avec les structures de soins existantes du Grand Verdun.

*Mélanie Jacques-Gouriou,
médecin à la maison de santé*





Comité des fêtes

Il a fallu un sécateur pour couper... la treille inaugurale.

Suite au COVID, les activités du Comité des Fêtes de Belleville, pour 2020, ont été toutes annulées. Faisons un bref retour dans le passé.

En 1977, une bande d'irréductibles Belvillois a créé le Comité des Fêtes.

Leur grande manifestation était la « Fête des Palots » qui retraçait la vie des Belvillois en 1900 (Les anciens Belvillois s'appelaient les Palots, nom donné à cause des pals qui tenaient les pieds de vignes dans la côte de Belleville).

De 1982 à 1999, 6 fêtes se sont déroulées.

Un repas dansant, le samedi soir (potée Lorraine et élection de la reine des Palots) ouvrait la fête ; une messe, la bénédiction du raisin, un grand défilé (chars, musiques, groupes folkloriques, reconstitution de la vie en 1900 etc..) se déroulait dans les rues de Belleville, où tous les groupes se retrouvaient sur la place pour des spectacles.





Pour cette occasion, un chant des Palots a été écrit

(Paroles : Pierre MALCURAT et Roger TRIPON, musique : Henri BASSO de MARCH)

CHANT des PALOTS

Debout Palot, réveille ta Palotte
Car le soleil se lève à l'horizon
Prends ton panier, ta serpette et ta hotte
Va voir si le raisin est bon
Déjà la brume se lève sur la côte

Et le soleil va te brûler la peau
Prends ta bouteille et n'y mets pas de flotte
Car un Palot (bis), un vrai Palot (bis)
Un vrai Palot n'aime pas l'eau

Cette fête était un grand moment de convivialité, de partage et de bonne humeur. Les Bellevillois s'investissaient énormément.

Beaucoup de Bellevillois nous demandent de la refaire, il faut savoir que cela représente au minimum 2 années de travail (costumes, chars, recherche de groupes, sponsors, etc...) et demande beaucoup de bénévoles qui sont difficiles à trouver.

En espérant vous donner rendez-vous en 2021. Prenez soin de vous.

Le Président
Jean Paul EHLES



Il avait mal appris le chant des Palots.



Le saviez-vous ?

2 défibrillateurs sont installés dans la commune : où ?
en facade de la Bibliothèque Municipale au 37 bis avenue Gaston Demenois, sur le côté gauche de la Mairie au 21 Rue du Général de Gaulle.

L'objectif de ces appareils est de traiter en urgence un arrêt cardiaque dû à une arythmie ventriculaire, en réduisant le délai entre le début et la fin de l'arythmie.

L'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.



Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP).

Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021. Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre.

D'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques ont été étudiées mais ne permettent pas de garantir l'exhaustivité de l'enquête. Un report aux mois de mai-

juin a également été analysé, mais il comporte le risque que des mouvements de population, fréquents à cette période, empêchent la bonne localisation des habitants dans leur résidence principale. Par ailleurs, un tel report de plusieurs mois rendrait impossible la publication de populations légales avant la fin 2021.

L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune. Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête terrain complétée de sources administratives dans les communes de moins de 10 000 habitants ou du répertoire d'immeubles localisés (RIL) dans les communes de plus de 10 000 habitants). A titre exceptionnel, ces méthodes seront légèrement adaptées : les travaux méthodologiques déjà réalisés montrent une bonne qualité des résultats produits. Cette solution ne peut toutefois pas être répétée plusieurs années de suite.

Communiqué de la Caisse des Dépôts et Consignations

La caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) renouvellera son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021. L'élection se fera par un vote par internet ou par correspondance.

La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant à Belleville-sur-Meuse est affichée en mairie pour consultation si besoin.



GRANDVERDUN
Agglomération



Bilan du dispositif COVID-19 vague 2

Suite à l'annonce du Président de la République le 28 octobre 2020, le pays s'est re-confiné pour un mois à compter du 30 octobre 2020 avec quelques différences notables par rapport à la première période de confinement.

En effet, le travail continu, les entreprises, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts et les visites en Ehpad sont autorisées.

De ce fait, le grand Verdun a voulu s'assurer du bien être des personnes isolées et vulnérables de l'agglomération en cette période de crise sanitaire notamment en leur favorisant l'accès à des ressources alimentaires de qualité.

Nous avons souhaité la réactivation du dispositif d'appels de bienveillance deux fois par semaine par une équipe «appelants» dédiée, constituée de 7 agents de la collectivité, de 5 élus et de 2 bénévoles.

Outre le dispositif d'appels, l'association Coop Agglo du Grand Verdun, gestionnaire de l'épicerie solidaire du territoire a organisé la mise en œuvre d'un service de livraison d'urgence (de médicaments et d'achats alimentaires) en lien avec l'hypermarché CORA à prix coutant.

Durant le mois de novembre, nous avons passé plus de 2180 appels à 382 familles différentes, déposé 172 bons de commande, livré 82 colis alimen-

taires, réorienté 27 personnes vers des partenaires du territoire et avons été vérifié l'état de santé de 4 personnes vulnérables.

Nous comptabilisons 9 femmes, 3 hommes et 4 familles habitant Belleville-Sur-Meuse bénéficiant du dispositif covid-19 vague 2.

Un grand merci à toutes les personnes mobilisées sur le dispositif dont la bienveillance et la qualité d'écoute permettent de rendre cette période de crise moins difficile à vivre.

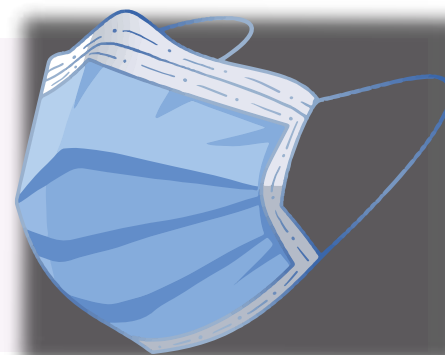
Plus que jamais le Grand Verdun est une terre solidaire.

Le port du masque : une habitude saine pour se protéger ensemble contre la propagation du virus COVID19...

La municipalité a acheté 6 000 masques lavables au mois d'avril. Une première distribution a été organisée, directement dans vos boîtes aux lettres, selon votre composition familiale.

Une seconde distribution s'est faite à la salle des fêtes.

A ce jour, il en reste de disponibles et si vous le souhaitez, vous pouvez vous rendre au secrétariat de la mairie pour en retirer.



Don du sang

L'établissement français du sang, par l'intermédiaire du Docteur MOREL, remercie la commune et les bénévoles dans le cadre l'organisation de la collecte qui a eu lieu le lundi 16 novembre 2020. Le Docteur MOREL et ses collègues transmettent toute leur reconnaissance aux donneurs qui se sont mobilisés.

Rappel concernant les démarches administratives :

Depuis plusieurs années, l'établissement ou le renouvellement des cartes d'identité et des passeports s'effectuent à la mairie de VERDUN

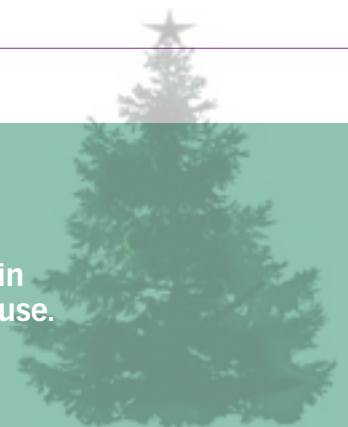
Collecte des sapins de Noël

Afin d'éviter les dépôts sauvages, la municipalité en collaboration avec le Grand Verdun, organisent une collecte de sapins de Noël.

A cette occasion, vous aurez la possibilité d'y déposer votre sapin du 04 au 13 janvier près de la salle CONVARD à Belleville-sur-Meuse.

Un dépôt sera prévu à cet effet.

Cette opération sera renouvelée l'année prochaine.



TAXE FONCIÈRE BATIE : des précisions

Concernant la taxe foncière bâtie, un taux de 21,98 % a été voté en 2003 et n'a pas évolué depuis. Le taux de 8,33 à ce jour résulte de la neutralisation fiscale mise en place fin 2014 afin d'aboutir à la création, au 1^{er} janvier 2015, de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Dans ce cadre le complément de 13,65 a été transféré à la CAGV comme les autres taxes. Ainsi la taxe foncière bâtie n'a pas été augmentée depuis 2003, soit 16 ans. Le conseil municipal a voté l'augmentation de ce taux soit 9,4 % à savoir une augmentation de 0,068 par an depuis 2003, bien en dessous de l'inflation. Peut-on parler d'augmentation !

Le groupe minoritaire reproche à la majorité de ne pas avoir respecté le programme électoral. Or les documents distribués lors de notre campagne électorale ne contenaient aucune mention concernant la fiscalité. La minorité a voté contre.

C'est son droit. Mais est-il logique de voter des dépenses sans voter des recettes ? Ou affecter un résultat sans avoir voté le compte administratif ? Il faut avoir une certaine cohérence.

Les sacs jaunes : félicitations !

Vos efforts sont récompensés. Ainsi, vous agissez pour la planète, l'écologie et l'environnement par une pratique responsable, citoyenne et quotidienne.

Nous le savons et nous l'avons déjà fortement fait savoir, le changement de calcul pour le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères intervenu début 2020 n'a été favorable ni au porte-feuille des Belvillois, ni à l'incitation pour trier toujours plus et mieux. Mais, nous regardons devant et nous vous invitons à utiliser toujours plus les sacs jaunes. D'abord pour l'environnement ! Tout déchet recyclé est une économie nette de matière ce qui permet d'économiser les ressources naturelles.

Mais aussi pour votre porte-monnaie de demain !

En effet les taxes sur l'incinération et sur le dépôt en décharges

ont commencé à progresser et vont le faire encore significativement jusqu'en 2025. La loi impose le principe du "pollueur payeur", à nous d'être moins pollueurs pour être moins payeur à terme.

En plus, depuis peu, on peut mettre tous les films plastiques, barquettes et pots de yaourt. Videz les bien mais ne les lavez pas.

Attention aussi à ne pas amalgamer des produits différents en un même bloc comme un carton rempli de journaux. Séparez tout ce que vous mettez dans le sac.

Alors, allez y ! Passez en mairie pour récupérer votre rouleau de sacs jaunes. Mais attention,

ces sacs ne doivent pas servir à autre chose, et notamment pas comme sacs pour les ordures ménagères ni les déchets verts ! Vos médicaments sont également récupérés en pharmacie avec l'opération CYCLAMED

Même s'il ne reste qu'une gélule ou un comprimé dans le blister, tous les pharmaciens d'officine sont tenus de récupérer le médicament.

Rapporter à la pharmacie ses médicaments et trier les emballages associés



est un geste simple pour éviter de polluer l'environnement.

DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

HORAIRES	matin	après-midi
lundi	9h - 12h	
mardi	9h - 12h	
mercredi	9h - 12h	14h - 18h
jeudi		14h - 18h
vendredi	9h - 12h	14h - 18h
samedi	9h - 12h	14h - 18h
dimanche	9h - 12h	

Apports autorisés pour les particuliers

Apports autorisés pour les professionnels, sauf pour les papiers, les déchets dangereux et les déchets électroniques.

DÉCHETTERIE DE LA GRIMOIRE

HORAIRES	matin	après-midi
lundi		
mardi		13h30 - 17h30
mercredi		13h30 - 17h30
jeudi		13h30 - 17h30
vendredi		13h30 - 17h30
samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30
dimanche	9h - 12h	

Apports autorisés uniquement pour les particuliers

Dépôts limités à 1 m³ / jour / foyer / déchetterie

- En dehors de ces horaires, les déchetteries sont fermées au public. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
- Liste des objets acceptés en déchetterie sur www.verdun.fr



Distribution
des sacs jaunes
à l'accueil des mairies
de l'Agglomération du
Grand Verdun

Pour tout renseignement
modalités sacs jaunes,
déchetteries, facturation, etc...

Service Urbanisme
Habitat et Environnement

14 rue des Tanneries,
55100 Verdun

ouverture au public
mercredi et vendredi / 9h - 12h

Nous contacter

orduresmenageres@grandverdun.fr

03 29 83 62 96
permanence téléphonique
uniquement le jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Communauté d'Agglomération du
Grand Verdun
11 rue du Président Poincaré
CS 80799
55100 Verdun CEDEX

GUIDE DU TRI

GRANDVERDUN
Agglomération

POP,
le sac jaune



vous
guide
dans
le tri !



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier
encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton,
aluminium et acier, vous pouvez désormais trier la totalité de
vos emballages en plastique.

Toutes
les bouteilles



Tous
les flacons
et bidons



Toutes
les barquettes



Tous
les pots et
les boîtes



Tous les sacs
et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver,
il suffit qu'ils
soient bien vidés.

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À TRIER



POTS ET BÉCHES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER



TOUS LES Papiers



BOÎTES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL

À JETER

OU À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE.

Si encombrant,
électrique ou toxique



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
03 29 83 62 96 - www.verdun.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

GRANDVERDUN
Agglomération

CITEO

ASSOCIATION BELLEVILLE AVENIR

2021 Serons-nous encore là ?

Après une année bien mouvementée nos manifestations ont été réduites, les bourses de printemps et d'automne ont été annulées.

Nombre d'associations se sont retrouvées dans la même situation.

Cependant notre Foire aux Puces du 1^{er} mars 2020 a connu un vif succès. 40% d'articles vendus sur 1300 déposés. Malgré des brocantes parallèles cette manifestation attire toujours autant de chineurs ou promeneurs tout au long de la journée et rares sont ceux qui ne trouvent pas un objet « coup de cœur » avant de rentrer à la maison.

Malheureusement dix jours après, le confinement s'installe, et les bourses aux vêtements n'ont pu avoir lieu, au grand regret de fidèles clientes.

Nos finances l'ont ressenti... mais nous essaierons de maintenir une distribution à certains organismes qui œuvrent auprès de familles en situation difficile, enfants défavorisés ...

Nous remercions la municipalité pour la subvention maintenue en cette période de crise.

La Foire aux Puces était fixée au 8 mars 2021. Aura-t-elle lieu ? Pourrons-nous nous retrouver ?

En espérant que cette situation s'améliore, l'ABA souhaite aux lecteurs de ce bulletin une bonne année.



Le club des Palots

Comme chaque année, le Club a réalisé des animations.

Nous avons commencé l'année par notre assemblée générale suivi d'un repas au restaurant très apprécié.

Début Mars, Nous avons fêté les Grand-mères accompagné d'un présent comme à chaque fêtes et anniversaires ainsi que Pâques et Noël.

Dès que nous le pouvons nous mettons toujours nos aînés à l'honneur.

Sans oublier nos jeux de société 2 fois par semaine : Belote, Tarot, Scrabble...

Nous avons organisé aussi un cours de remise à niveau du Permis de conduire organisé par des professionnels. Très satisfaite par les nombreuses personnes de l'extérieur, cette journée fut une réussite mais dommage nous n'avons pas vu de journaliste.

Nous faisons également d'autres sorties : Pizza, Restaurants et autres...

Comme vous pouvez le constater, nous sommes des Mamies et Papys heureux de nous retrouver et tout se passe dans la bonne humeur. C'est pour cela, le Club est très important.

Si cela vous chante, venez nous rejoindre.



Les petits Palots

Les Petits Palots ont eu un début d'année 2020 dynamique avec la tombola de la galette des rois en janvier et le concert d'Echo Lali pour le carnaval en février.

Malheureusement, le virus nous a coupé l'herbe sous le pied et notre fameuse kermesse de juin dans la cour de l'école Maginot a dû être annulée. Habituellement en décembre, a lieu la vente des sablés (environ 40 kg) confectionnés dans la bonne

humeur par les bénévoles. En 2020, rien ne se passe comme prévu et nous avons dû abandonner cette tradition.

Mais les Petits Palots ont plus d'un tour dans leur sac et un petit concours de photos de leurs confections de sablés a été lancé via internet entre adhérents. Nous avons donc choisi la version virtuelle afin de maintenir le lien entre les différentes familles suite aux restrictions imposées par la crise sanitaire. Des tutoriels de bricolage, de cuisine et de jeux viendront agrémenter le groupe facebook.

Le 7 décembre, Saint Nicolas accompagné de son âne Chocolat est venu saluer les enfants dans les cours des 2 écoles de Belleville en respectant les gestes barrières. Le patron des écoliers a été accueilli par des chants et des dessins. Chaque élève a reçu une friandise de la part de l'association.



BIBLIOTHÈQUE

Président de l'association « LIRE A BELLEVILLE » depuis 2001, Alain Quinquet n'a pas souhaité se représenter lors de la dernière Assemblée Générale. Merci à lui pour son implication durant ces 19 années. La composition du nouveau Bureau est la suivante :

Odile JOSEPH : Présidente
Jean-Luc DURET : Trésorier
Josette GOUJON : Secrétaire

A la réouverture de la Bibliothèque fermée momentanément en raison du confinement, nous avons été heureux de retrouver nos adhérents qui s'impatientsaient de venir choisir de nouveaux ouvrages.

Malheureusement, la crise sanitaire se poursuit et la Bibliothèque est contrainte de refermer ses portes. Nous attendons des jours meilleurs pour effectuer l'achat de volumes neufs, très attendus de nos lecteurs.

Merci à la Commune de BELLEVILLE pour son soutien financier, la mise à disposition des locaux et la prise en charge des frais de fonctionnement, ainsi qu'à toute l'équipe des bénévoles qui font vivre cette activité culturelle.

Horaires d'ouverture :

mercredi et vendredi de 15h à 17h30,
samedi 10h à 12h

MJC du Verdunois

Séjour ski 2020

Du **22 au 26 février 2021**, la MJC du Verdunois organise dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de l'Agglomération du Grand Verdun, une **escapade hivernale** pour les jeunes de 9 à 17 ans, à Fresse-sur-Moselle, au centre d'accueil et de plein air « La Colline ».

30 places sont disponibles.

Au programme : ski alpin, patinoire, tir à l'arc, initiation aux techniques de survie en montagne, visites locales, veillées et bonne ambiance !

- Tarif habitant agglomération du Grand Verdun : 200 € (sur présentation d'un justificatif de domicile : taxe d'habitation, facture EDF...)
- Plein tarif : 500 €

+ Adhésion individuelle : 10 € ou adhésion familiale : 20 € (pour 3 membres de la même famille, adhésions souscrites le même jour)

Nous acceptons les chèques vacances, participation des Comités d'entreprises / mairies. Possibilités de paiement en plusieurs fois.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 29 janvier 2021 auprès de M. BAGNIS Stéphane au 03 29 84 43 47 ou 06 30 75 44 66

ALSH février 2020

Du **22 février au 5 mars 2021**, la MJC du Verdunois organise son **accueil de loisirs** pour les enfants de 3 à 12 ans, sur le thème « Des héros complètement givrés ! »

Au programme : jeux collectifs, ateliers des gourmands, activités manuelles...

Les inscriptions se feront à partir du 8 février 2021, du lundi au vendredi de 9h à 11h 30 et de 14h à 17h30 et seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Venir munis de vos bons CAF ou MSA, des photocopies des vaccinations (à jour) de l'enfant et de votre fiche de non-imposition 2020.

Renseignements auprès de
M^{me} BACHELET Alexiane au 03.29.84.43.47



FOOT DE BONHEUR contrôlé positif aux projets !

« Une équipe pour conforter et faire vivre les projets ». FDB vient d'entrer dans sa 15^e année d'activités sans avoir réellement vu les années défilé. C'est le constat de Philippe et Patrick présents depuis la création en 2006. En effet, les projets et actions prennent largement les pas sur une lassitude qui aurait pu s'installer. Et puis, régulièrement des personnes motivées viennent apporter un souffle nouveau : Alain (spécialiste rugby et « sage » de FDB) qui nous a rejoints il y a 7 ans maintenant mais aussi Patricia et Emmanuel il y a 2 ans complètent le bureau et le comité. Jalil B parti dernièrement pour mutation professionnelle a largement participé lui aussi à la naissance et l'éclosion du projet MEICS avec le SEISAAM. Une équipe qui vit au quotidien pour faire vivre les projets, priorité de FDB, c'est une réalité depuis notre création. On peut y associer aussi tous les éducateurs, animateurs, référents des structures qui collaborent avec nous.

Stage général BAFA en externat, en partenariat avec l'UFCV

Du **28 février au 7 mars 2021**. Tarif : 380 €

Pour préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur :

- Vous devez être âgé au minimum de 17 ans au premier jour de la formation générale
- Vous bénéficiez d'un délai de 30 mois pour effectuer l'ensemble de la formation.
- Vous devez suivre un cycle de formation comprenant 3 étapes se déroulant dans cet ordre :

- 1 session de formation générale d'une durée de 8 jours
- 2 stage pratique de 14 jours minimum (en 2 séjours maximum). A terminer au plus tard 18 mois après la formation générale
- 3 session d'approfondissement de 6 jours ou qualification de 8 jours (thème au choix)

TOUT LE SPORT



« Des animations au ralenti mais une réflexion à pleine puissance ». Comme tout le monde, nous avons dû ralentir le rythme de nos animations. Par contre ça ne nous a pas empêché de finaliser de nouveaux partenariats (Harmonie Mutuelle Fondation d'Entreprise) et de conforter notre lisibilité (Labellisation « Fais nous rêver » avec l'Agence pour l'éducation par le Sport), convention officielle avec le SEISAAM dans le cadre du projet MEICS. Et puis, toute cette restriction éducative est tombée au moment des dossiers de subvention ce qui nous a permis de les signer. Preuve en est, puisque tous ont été acceptés et nous permettent aujourd'hui de voir l'avenir de FDB sous les meilleurs auspices. Ces différentes aides permettent aussi de travailler dans les quartiers, Anthouard essentiellement. Nous venons de boucler aussi un gros dossier avec l'achat d'un véhicule pour les déplacements sur nos différentes animations.

Pendant l'été, nous avons pris possession sur Belleville de nos locaux associatifs grâce à la municipalité.

« Insertion et civisme ». Au-delà des actions avec les structures du SEISAAM qui sont maintenant bien implantées sur le département, nous travaillons aussi avec la mission locale de Verdun. En effet depuis 2 ans, nous accueillons des jeunes dans le cadre de la bourse au permis qui viennent donner des heures de bénévolat en échange d'une aide au financement de leur permis. C'est du gagnant gagnant pour les 3 partis. Cette action fonctionne bien et nous sommes satisfaits là aussi de ce partenariat éducatif et civique. Nous travaillons enfin avec le CSC quartier Anthouard Pré L'Evêque seul à avoir répondu à notre offre d'animation et de financement d'activités ainsi qu'avec le CADA à Verdun pour y insérer des jeunes du quartier et du Centre d'accueil.



« Merci ». A toutes les personnes, structures citées précédemment. Nous ne manquons pas d'associer les collectivités locales pour les aides financières, mises à disposition dont nous bénéficions ainsi qu'à leur personnel. Enfin merci au réseau (CDOS Meuse et UFOLEP Meuse) de nous aider dans nos actions et de nous ouvrir les yeux sur beaucoup d'autres projets et sur les formations gratuites aux bénévoles.

« Lorsque tu as entrepris quelque chose, prends patience ». En 2020, ce proverbe a pris toute sa dimension et c'était le quotidien de toutes les associations. Cette période nous a appris la patience et nous espérons tous la conserver le plus longtemps possible, comme bien d'autres valeurs d'ailleurs qui font la force de nos activités et de notre mission.

Bonne année 2021 à tous pleine de projets, de réussite, de bonne santé avant tout.

Renseignements : FOOT DE BONHEUR Parrain : DAVID TERRIER. Affiliation UFOLEP. (Bureau) Président : Patrick DUCHENE - Secrétaire : Alain LECLAIRE - Trésorier : Patrick DUCHENE - Educateur : Alain LECLAIRE Patrick DUCHENE - animateurs : Philippe GIRARD - Emmanuel LAMEYSE Mission Local : Oumar DEDIABATE - Accueil : Patricia GROTHE. Port. 06 88 21 01 09 Page facebook - Site Internet : www.footdebonheur.fr

FDB (Foot de Bonheur) MEICS (Meuse Education Insertion par la Culture et par le Sport) - SEISAAM (Services et Etablissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse) - CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) - CSC (Centre Social et Culturel) - CDOS (Comité département olympique et sportif Meuse) et UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique de la Meuse)

C'est toujours un réel plaisir de voir tous ces pêcheurs le long de nos parcours, que ce soit dans nos étangs, le long de la Meuse ou des canaux, de Belleray jusqu'au confluent Meuse sauvage et canal de Brabant-sur-Meuse.

Suite au 1er déconfinement, une explosion de pêcheurs sont venus passer de bons moments au bord de l'eau en famille. Quels joie et souvenirs à ces très jeunes novices de tenir leurs premiers poissons.

Du centre-ville Verdun au canal de Belleville nombreux sont les pêcheurs qui recherchent les brochets, sandres, silures, perches et black-bass aux leurres souples ou durs, malgré une baisse significative du niveau de l'eau tout l'été !

Mais, la Meuse sauvage regorge aussi de poissons records, pour les explorateurs.

Les techniques changent : un lancer léger, une petite musette ou un sac à dos et c'est parti pour

L'AAPPMA

une bonne journée à taquiner les nombreux carnassiers.

Toutes les autres pêches ont eu un grand succès aussi : pêche à la carpe, au coup avec ses nombreuses brèmes, gardons, tanches et ablettes.

Il n'y a pas d'âge pour aller flâner, se détendre, observer et se ressourcer en pleine nature, sous un soleil radieux avec une canne en main. Certes, cette année sera compliquée, mais les poissons sont bien là et vous attendent.

Halieutiquement vôtre, La Goujonnière Meusienne



MOT DE L'OPPOSITION

Bellevilloises, Bellevillois, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, alors que la situation sanitaire était critique, vous vous êtes prononcés dans les urnes pour reconduire la liste menée par Yves Peltier à la tête de la Municipalité et ce pour six ans.

Malgré la défaite de notre liste, nous sommes fiers d'avoir obtenu 42,26% des voix, un score historique !

Notre candidature a reposé sur le manque de Démocratie sur notre commune et sur l'usure du pouvoir alors en place. Nous annonçons le mandat de trop, et les événements de ces dernières semaines nous ont funestement démontré que nous n'avions pas tout à fait tort.

Depuis quelques jours, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni et a choisi comme maire, sa doyenne, Marie-Paule Soubrier. Une fois de plus, nos espoirs d'un rajeunissement flagrant de la Municipalité, et de ses idées sont restés vains.

Le jeu politique de la proportionnelle (18 sièges pour la majorité et 5 pour l'opposition) ne nous permettait pas de pouvoir l'emporter, mais la candidature de Samuel AMBROSIO a eu au moins l'intérêt d'imposer la Démocratie lors de ce vote.

Nous espérons que les relations entre la majorité et l'opposition seront désormais meilleures. Les premiers indicateurs sont plutôt positifs et prometteurs.

Nous continuerons à travailler à votre service dans le seul intérêt de Belleville et de ses habitants. Nous continuerons à soutenir les projets de cette nouvelle municipalité si ceux là vont dans le bon sens et dans le cas contraire à les dénoncer.

Vos élus du Groupe d'opposition Belleville en mouvement.

CE QUE NOUS SALUONS !

Un peu plus de Démocratie en interne (meilleure communication, notice explicative de la réunion du Conseil lors de la convocation).

Appel à nos 5 élus pour la distribution du bulletin d'information intercommunal.

CE QUE NOUS DÉNONÇONS !

Le non-respect des engagements de campagne concernant l'augmentation des taux de fiscalité. La majorité s'était engagée à ne pas les augmenter et pourtant elle a voté une hausse de 1,1% de la taxe foncière sur le bâti.

Le site internet de la commune laissé à l'abandon et aucune présence sur les réseaux sociaux.

Le rejet de notre aide proposée lors de la mise place du plan COVID.

Restons en contact :



Belleville en mouvement – Groupe d'opposition / Par mail : bellevilleenmouvement@gmail.com

NAISSANCES à compter du 27 décembre 2019

RIVET Lyanna	27 décembre 2019	Verdun
JARDIN Mathis	10 janvier 2020	Les Sables d'Olonne (85)
CHAUFER VINUELA Nina	15 janvier 2020	Nancy
MESSAOU Anir	19 janvier 2020	Verdun
LAVISSE Stacy	3 mars 2020	Verdun
WINTERSTEIN Kayli	5 mars 2020	Verdun
HADJ ALI Adam	13 mars 2020	Verdun
MARTINS Mattéo	29 mars 2020	Verdun
LETROU Tynéo	6 avril 2020	Verdun
YA Côme	24 avril 2020	Verdun
YASIN Zérya	24 avril 2020	Verdun
MULLER Sophie	11 mai 2020	Verdun
BAYER KENNEL Grâce	20 mai 2020	Verdun
PERSTNER Mëssy	30 mai 2020	Verdun
MALBAUX Nathéo	21 juin 2020	Verdun
ANCEAUX Yléna	4 août 2020	Verdun
AUBRY Charlie	13 août 2020	Verdun
LAMBRY Lou	1 septembre 2020	Verdun
DIDION Matéo	7 septembre 2020	Reims (51)
MANOURY Livio	15 septembre 2020	Verdun
MARIGNIER Clintone	29 septembre 2020	Verdun
LOAËC Yann	7 novembre 2020	Verdun
LOAËC Éloïse	7 novembre 2020	Verdun
NDZAKOU Ayline	19 novembre 2020	Verdun
ROCHER Swann	30 novembre 2020	Verdun
MBOYA LOUBASSOU Kymia	12 décembre 2020	Verdun

DECES à compter du 2 février 2020

MUEL Pascal	2 février 2020	Belleville / M.
JACTEL Roger	9 février 2020	St Mihiel
HILAIRE Geneviève veuve LOUIS	9 février 2020	St Mihiel
KACZOROWSKI Sophie divorcée HOUILLET	9 mars 2020	Verdun
JANNY Thérèse épouse VADUGA	20 mars 2020	Verdun
WALBRECEQ Edith divorcée GOBERT	30 avril 2020	Belleville / M.
MONTAUZIER Jean-Pierre	6 mai 2020	Verdun
PORTE Jean-Marie	25 juin 2020	Belleville / M.
BAUDOIN Valérie épouse GUSSE	4 juillet 2020	Verdun
VINCENT Jean-Paul	18 juillet 2020	Verdun
WANHAM Céline divorcée LEGROSDIDIER	14 août 2020	Verdun
DAUTEL Dominique divorcée LALLOZ	17 août 2020	Verdun
GURY Monique épouse KALUSKO	16 septembre 2020	Belleville / M.
BERTIN Odette épouse LEROUGE	30 septembre 2020	Verdun
DOMINGUES Louis	14 octobre 2020	Verdun
ANDRIEUX Lucie veuve ZACHARA	18 octobre 2020	Verdun
DUVAL Roberte veuve QUÉRÉ	21 octobre 2020	Verdun
TUDOUX Fernande veuve MOULET	23 octobre 2020	Belleville / M.
PELTIER Yves	4 novembre 2020	Metz
MECRIN Raymond	9 novembre 2020	Verdun
PERIDON Roger	27 novembre 2020	Belleville / M.
BERARD Raymond	29 novembre 2020	Verdun
ALBRAND Jean	29 décembre 2020	Verdun

ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Direction : M. CHAZAL

M^{me} MUTELET TPS : 5 élèves / PS : 19 élèves

M^{me} GONCE PS : 18 élèves / MS : 6 élèves

M. CHAZAL MS : 23 élèves

M^{me} PERIGNON - décharge de direction (lundi et mardi après-midi)

M^{me} GELINOTTE MS : 6 élèves / GS : 15 élèves

M^{me} LEROUX GS : 22 élèves

TOTAL : 114 élèves

5 ATSEMS aident dans les classes : Mesdames SAILLY, THONNEY, LORON, MASSINI et MANDILE ainsi que 2 AESH, Mesdames BLIJ et GENETAY.

Pour la rentrée, l'école a deux entrées et les parents des classes de petites sections ont pu rentrer dans l'école en prenant toutes les garanties sanitaires (port du masque et gel sur les mains).

Depuis la rentrée de la Toussaint, personne ne rentre dans l'école afin de respecter le protocole sanitaire.

MARIAGES à compter du 11 janvier 2020

NOEL Yannick et ARROUGE Vanessa	11 janvier 2020
THOUVENIN-UDOT Joël et BROCARD Joëlle	8 février 2020
DEVALLOIR Julien et ELISEEVA Irina	8 février 2020
LABBÉ Guillaume et HAY Virginie	8 août 2020
HOOSE Alexandre et SACCHETI Victoria	29 août 2020
CHOAY Quentin et LEJEUNE Océane	26 septembre 2020
TALYAN Aro et MARTIROSYAN Rosana	24 octobre 2020
RAMAL Lard et KIFFER Christiane	21 décembre 2020

**AMBULANCES - TAXIS - VSL
CLIMATISES**

DAILLY Jean et Fils sarl



- BUREAU -

56, avenue de Gaulle
55430 BELLEVILLE



03.29.84.30.87

Agrément 55.01.77 - Siren 342.62.114

SARL
**Carrosserie
HILLOU Sandrine**

**Tôlerie, peinture
et vitrage automobiles
toutes marques**



Espace Driant - 55430 BELLEVILLE - Tél. 03 29 73 71 81

chillou.carrosserie@wanadoo.fr - SIRET 450 794 664 00006 - APE 9302Z - FR 134 50 79 46 64 - IMP ADMR BELLEVILLE



Choisissez la
téléassistance
qui a du



tards et renseignements au 03 20 86 7777

clients@filien.com 3, rue A. Savary à Belleville-sur-Meuse

ADMR

Intermarché
SUPER

www.intermarche.com

**OUVERT du
LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30**

leDRIVE
Intermarché



**STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24**

6, rue du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Tél. 03 29 84 67 22

G R O U P E L O U I S



*vous présente ses
meilleurs voeux
pour la nouvelle
année !*



BAILLE-DUC

SAINT-DIZIER

VERDUN